



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A Montpellier,
Le 16 avril 2025

Le Syndicat des Internes du Languedoc-Roussillon, les associations et les collectifs d'étudiants et de médecins libéraux s'opposent fermement à la proposition de loi Garot.

L'ensemble de ces professionnels de santé, exprime son opposition résolue à la proposition de loi n°966 portée par Guillaume Garot. Cette loi, déposée le 13 février 2025, a pour objectif de réguler l'installation des médecins sur le territoire, mais elle soulève des préoccupations majeures concernant l'accès aux soins et l'avenir de la profession.

Depuis deux ans et demi, un groupe transpartisan, initié par Guillaume Garot, œuvre pour lutter contre les déserts médicaux. Le texte issu de ces travaux a été discuté en séance publique la semaine du 31 mars au 4 avril 2025. Le 2 avril, la proposition de loi a été examinée en première lecture, de 21h30 à minuit, et l'article 1 a été adopté.

L'article 1 de cette proposition de loi vise à soumettre toute nouvelle installation de médecins à une autorisation délivrée par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Si cette autorisation sera automatique en zone sous-dotée, elle sera conditionnée, dans les zones normodenses et surdenses, à la cessation d'activité d'un praticien pratiquant la même spécialité sur le territoire, pour les médecins libéraux de secteur 1, 2 ou 3 ainsi que pour les médecins salariés. Ce mécanisme soulève de vives inquiétudes quant à ses effets sur l'équilibre des soins et l'attractivité des zones déjà fragiles.

Le reste de la proposition de loi (PPL) sera examiné entre le 5 et le 7 mai, avant d'être transmis au Sénat pour une nouvelle étape législative. Parmi les autres articles de cette PPL, on retrouve une obligation à la participation de la Permanence Des Soins Ambulatoires (PDSA) alors que 97% du territoire est couvert mais aussi l'interdiction de s'installer en secteur 2, de remplacer plus de 4 ans...

Cette proposition de loi porte atteinte de manière directe à la profession médicale en ignorant la réalité de la pénurie de médecins, la baisse croissante de l'attractivité du métier et la détérioration de la santé mentale des praticiens. En effet, malgré les alertes répétées des médecins sur les difficultés croissantes dans l'exercice de leur profession, aucune mesure concrète n'est prévue pour répondre aux leviers essentiels qui permettraient de renforcer l'attractivité de l'installation et d'améliorer les conditions de travail des praticiens.

L'accès aux soins et la santé des patients sont au cœur de notre engagement. Nous sommes convaincus que seules des mesures répondant aux besoins réels de la population, dans un climat de confiance et de collaboration entre patients et médecins, seront efficaces.

Imposer des mesures contraignantes et dogmatiques n'apportera aucune solution durable aux défis actuels de la médecine de proximité et ne fera qu'aggraver rapidement les difficultés d'accès aux soins.

En réponse à cette situation, un mouvement de grève nationale illimitée a été lancé à compter du 28 avril 2025. Nous appelons l'ensemble des étudiants en médecine et des médecins à se mobiliser pour montrer notre opposition ferme à la PPL Garot et notre attente d'une réforme qui place véritablement la santé publique au cœur de ses priorités.

UNE MANIFESTATION EST PRÉVUE LE MARDI 29 AVRIL 2025 À MONTPELLIER.

**Le cortège partira à 14h du parvis de la Faculté de Médecine
(campus Arnaud de Villeneuve) jusqu'au parc du Peyrou.**

CONTACTS PRESSE :

SILR - Syndicat des Internes du Languedoc-Roussillon : Colin AZRIA

Email : contact@silr.fr

Téléphone : 04 67 33 83 10

Site web : <https://www.silr.fr/>

ADEMMOOS (*Association des Elus Etudiants de Montpellier Nîmes en Médecine, Orthophonie, Orthoptie, et Sage-femme*) : Marianne KERMARC

ACM (*Association Carabine Montpelliéraine*) : Nathan MONTELS

COMELI ResIST34 : Dr Vanessa POGGI

Médecins Pour Demain : Dr Elodie LE BUZULLIER

CSMF (*Confédération des Syndicats Médicaux Français*) : Dr François POULAIN

FMF (*Fédération des Médecins de France*) : Dr Coralie JOSUAN

MG France (*Syndicat des Médecins Généralistes*) : Dr Anne Laure CONSEIL

UFMLS (*Union Française pour une Médecine Libre Syndicat*) : Dr Tanguy LLUSA

SNEMG (*Syndicat National des Enseignants de Médecine Générale*) : Dr Philippe SERAYET

URPS (*Union Régionale de Professionnels de Santé*) : Dr Jean Christophe CALMES

SML (*Syndicat des Médecins Libéraux*) : Dr Pierre André POUTOUT